mandes canadiennes non dotées d'une priorité ou d'un indice de répartition ne peuvent être considérées que comme des commandes commerciales habituelles. Tous les marchés octroyés par la Corporation commerciale canadienne à des fournisseurs canadiens et touchant des marchés américains comporteront, à l'adjudication, les cotes nécessaires de priorité et de répartition. Tous les autres importateurs d'articles de défense américains se serviront des formules et applications prescrites par l'agent des priorités relatives au matériel du MAS indiqué plus bas.

Si l'on a besoin d'une aide quelconque pour assurer une répartition du matériel contrôlé par les États-Unis, ou une livraison suivant un bon de commande passé auprès d'un distributeur canadien ou d'un fournisseur américain, ou pour des changements de répartition ou des limites financières imposées aux achats régis par une cote prioritaire, s'adresser à:

Agent des priorités relatives au matériel Direction de la gestion des données et de l'information sur les approvisionnements Ministère des Approvisionnements et Services Place du Portage 11, rue Laurier Hull (Québec) K1A 0S5 Tél. (819) 997-5644

Plusieurs programmes américains de défense actuels sont urgents. Il est indispensable de respecter les dates d'expédition, non seulement pour des motifs immédiats, mais pour donner à l'industrie canadienne une bonne réputation auprès des services armés américains et de leurs entrepreneurs. Les sociétés canadiennes devront tirer le meilleur parti des méthodes américaines de priorités et de répartition, pour respecter leurs obligations contractuelles.

4.0 Sécurité industrielle de la défense

Aux États-Unis, un projet est "classifié" si on le juge apte à relever des diverses catégories ou classifications pertinentes à la sécurité nationale des États-Unis: CONFIDENTIEL, SECRET ou ULTRA SECRET ("TOP SECRET"); le Canada y ajoute la catégorie "DIF-FUSION RESTREINTE". Une fois qu'on a imposé une telle classification à un projet ou à l'une de ses parties, il faut obtenir l'accord et l'approbation de l'agence compétente du DOD américain avant d'accéder au projet ou à des secteurs où le projet se prête à des travaux classifiés.

Pour faciliter ces méthodes, les États-Unis et le Canada ont conclu des accords permettant aux employés d'un entrepreneur canadien, agréés par les services sécuritaires au Canada, d'accéder, sous la garantie du ministère des Approvisionnements et Services (MAS), à des projets classifiés des États-Unis. Sous réserve de l'approbation du DOD américain, des visites aux entrepreneurs ou établissements militaires américains peuvent alors avoir lieu.

4.1 Exigences précontractuelles

4.1.1 Visites de représentants canadiens aux États-Unis

Lorsqu'on s'enquiert des accords de visite auprès des services américains, on doit demander s'il faut des approbations officielles pour pénétrer dans leurs installations. Il sera probablement nécessaire de présenter une demande officielle, même pour avoir accès aux renseignements américains non classifiés et(ou) discuter de capacités et produits industriels purement canadiens.

Quand des représentants canadiens du gouvernement et(ou) d'industries souhaitent visiter des installations du gouvernement et(ou) d'industries américains renfermant du matériel classifié, ou non classifié mais dont l'accès est contrôlé, on obtient des approbations officielles de la façon suivante:

- a) Le ministère canadien et(ou) l'entreprise canadienne présentent la demande à la Direction de la sécurité du MAS à Hull en donnant les détails suivants:
 - i) nom complet de l'agence ou entreprise présentant la demande;
 - ii) liste alphabétique des visiteurs éventuels (nom, prénoms, date et lieu de naissance, citoyenneté, numéro d'assurance sociale et contrôle sécuritaire); ils doivent absolument avoir reçu l'agrément du contrôle sécuritaire dispensé par la Direction de la sécurité du ministère des Approvisionnements et Services;
 - iii) adresse complète du lieu à visiter (nom de la rue, numéro et, le cas échéant, nom, rang, titre, et numéro de téléphone de la personne à visiter);